

DOCUMENT NON OFFICIEL

SYNTHESE – DOMAINES PRIORITAIRES

Domaine prioritaire 1. L'éradication de la pauvreté

La pauvreté étant multidimensionnelle, l'éradication de la pauvreté sous toutes ses formes reste la priorité absolue et une condition nécessaire pour le développement durable.

Domaine prioritaire 2. Sécurité alimentaire et nutrition

Accroître la productivité agricole de façon durable et améliorer les systèmes alimentaires permettront d'assurer la prospérité économique, la sécurité alimentaire et l'éradication de la faim.

Domaine prioritaire 3. Santé et dynamique démographique

Améliorer l'espérance de vie en bonne santé est une volonté partagée. Assurer des services de santé adéquats, abordables et accessibles pour tous, doit être réalisé progressivement.

Domaine prioritaire 4. Éducation

Le droit à l'éducation pour tous ouvre des opportunités tout au long de la vie et est essentiel à l'éradication de la pauvreté à travers les générations, à tous les niveaux, en mettant l'accent sur les plus marginalisés.

Domaine prioritaire 5. Égalité des genres et autonomisation des femmes

Promouvoir des politiques d'égalité des genres appuyées par des données ventilées par sexe est nécessaire pour assurer l'égalité des chances entre les hommes et les femmes, les garçons et les filles, pour la pleine réalisation de leurs droits, de leur potentiel et de leur contribution au développement durable.

Domaine prioritaire 6. Eau et assainissement

Assurer l'accès à des services et des infrastructures adéquats, à la fois bâtis et naturels, pour des systèmes d'eau potable et d'assainissement sûrs pour tous est nécessaire dans les zones rurales et urbaines.

Domaine prioritaire 7. Énergie

Assurer l'accès pour tous aux ressources énergétiques abordables, fiables et modernes est important pour l'éradication de la pauvreté et la fourniture de services de base. L'énergie durable est l'un des facteurs les plus importants pour le développement durable.

Domaine prioritaire 8. Croissance économique

Parvenir à une croissance économique soutenue et inclusive reste le plus sûr moyen d'éradiquer la pauvreté et atteindre une prospérité partagée. Pour ce faire, les investissements dans les infrastructures et les systèmes réglementaires et fiscaux favorables de même que l'accès aux services financiers sont indispensables.

Domaine prioritaire 9. Industrialisation

Le développement industriel durable basé sur l'utilisation efficace de l'énergie, des ressources et des procédés industriels respectueux de l'environnement serait un facteur clé de la croissance de la productivité, la création d'emploi et l'amélioration du niveau de vie, la promotion de la diversification de l'économie et la modernisation technologique conduisant ainsi au développement durable.

Domaine prioritaire 10. Infrastructure

L'approvisionnement en infrastructures appropriées et fiables, dans les domaines de l'eau, de l'assainissement, de l'énergie, des transports et des communications, est nécessaire pour le développement économique et social et l'amélioration de la qualité de vie. Ce qui favorise l'efficacité économique, la protection de l'environnement et le bien-être humain.

Domaine prioritaire 11. Emploi et le travail décent pour tous

La recherche du plein emploi et du travail décent pour toutes les personnes à tous les niveaux est nécessaire pour l'inclusion sociale. Pour ce faire, promouvoir le plein emploi à travers des politiques macroéconomiques et éliminer toute forme de discrimination sur le marché du travail.

Domaine prioritaire 12. Promotion de l'égalité

Assurer l'égalité des chances pour tous est essentiel pour le développement durable à tous les niveaux, y compris les groupes marginalisés. Par conséquent, le renforcement des systèmes de protection sociale et la promotion de la croissance des revenus par habitant plus élevée en bas de l'échelle de distribution des revenus permettraient d'assurer une meilleure égalité.

Domaine prioritaire 13. Villes durables et établissements humains

Les villes durables et les établissements humains décentes et abordables pour tous améliorent la cohésion sociale et la sécurité individuelle. Pour ce faire, il est nécessaire de prévoir des zones d'habitation pour les communautés autochtones, améliorer les capacités d'urbanisation; améliorer la gestion des déchets et des eaux usées; renforcer la résilience aux catastrophes naturelles et promouvoir l'accessibilité des villes pour les personnes handicapées.

Domaine prioritaire 14. Consommation et production durables

La promotion des modes de consommation et de production durables (chaînes de distribution durables, réduction et recyclage des déchets ; ...) sera vital pour assurer l'égalité d'accès aux services de base, ainsi que pour remédier à l'épuisement des ressources et la durabilité de l'environnement.

Domaine prioritaire 15. Climat

Le changement climatique représente une menace importante pour le développement durable et l'éradication de la pauvreté. Il est indispensable de réduire les émissions de gaz à effet de serre, développer des plans et des stratégies de développement résilients au climat et à faible émission de carbone, encourager les incitations économiques pour les investissements dans les solutions à faible émission de carbone des infrastructures et de l'industrie, etc.

Domaine prioritaire 16. Ressources marines, océans et mers

La conservation et l'utilisation durable des ressources marines, des océans et des mers assurent l'apport de bénéfices économiques et sociaux et les services de l'écosystème à l'humanité.

Domaine prioritaire 17. Écosystèmes et biodiversité

Les êtres humains dépendent de la capacité des écosystèmes à fournir des services pour leur bien-être et le développement sociétal. La protection des espèces menacées, la restauration des écosystèmes dégradés ou le partage des bénéfices provenant de la conservation et de l'exploitation durable des écosystèmes sont à encourager.

Domaine prioritaire 18. Moyens d'exécution

Les moyens de mise en œuvre des politiques de développement durable notamment le commerce, le financement du développement durable, le renforcement des capacités, et le développement et le transfert de technologies respectueuses de l'environnement sont cruciales pour accélérer des mesures à effets rapides. Le partenariat mondial renforcé par un engagement élargi de toutes les parties prenantes est essentielle pour le développement.

Domaine prioritaire 19. Sociétés pacifiques et non-violentes, institutions compétentes

La création de sociétés pacifiques, non violentes et inclusives, fondées sur le respect des droits de l'homme conduit au développement durable. L'égalité au sein et entre les pays, la transparence dans la gestion des finances publiques ; la lutte contre la corruption sous toutes ses formes ; l'accès public à l'information ; le renforcement des gouvernements locaux et de la société civile ; la liberté de la presse, d'association et de parole, des systèmes judiciaires indépendants et réactifs forment des institutions responsables, transparentes et efficaces.